

# F.F.S.B. - COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL DE COTE D'OR

\*\*\*\*\*

Boulodrome Gilbert Chaufour – rue Léon Mauris  
21000 DIJON

## COMPTE RENDU – ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 14 décembre 2012

La séance est ouverte à la séance à 19 h 30 ;

### 1) Appel des sociétés.

Présidents présents : P. Buffey de BEAUNE, J.F.Revéane de NUIITS, Alain VORILLION de TALANT,

A.S. Représentées : AUXONNE : R.Prost ; SEURRE : G.Morillas. AUXONNE : A. Noé

B.L.S.D. : A. Bortuzzo ,

A.S. Excusée : STE COLOMBE – procuration à B.L.S.D.

A.S. Absente : ETOILE

M. Eric DASRE représentant le C.R. Bourgogne

### 2) Rapport moral d'Alain FRANCOIS -

Je vous remercie de participer à cette Assemblée Générale . Après une année de présidence par intérim, je me suis aperçu que certaines personnes essayent de nous mettre des bâtons dans les roues. Si ces personnes ont des choses à dire, qu'elles le disent aux personnes incriminées et ne pas dénigrer d'autres personnes ou clubs. Nous sommes un Comité de bénévoles peu nombreux et qui voulait satisfaire tout le monde et non faire la guerre. Pensons qu'il y a de moins en moins de boulistes et si on les dégoute, ils vont partir. En espérant que le futur bureau s'entende et fasse évoluer ou améliorer les boules. Je m'excuse encore de ne pouvoir assister à cette réunion, suite à une immobilisation d'une semaine et reprise des boules dans 4 semaines seulement. Recevez mes amitiés boulistes

Votes pour adopter le rapport moral : A. Vorillion n'approuve pas le rapport moral et regrette que l'A.G. ne se soit pas déroulée plus tôt.

R. Prost estime que Viviane a tenu à assurer son rôle de secrétaire jusqu'au bout.

Pour : 5

contre : 1

abst. 2

### 3) Rapport financier – M. Barreira

Tout d'abord, je vous prie de m'excuser pour mon absence, mais vous comprendrez que je ne peux faire subir 2 heures de réunion à mon fils.

Au niveau financier, au 30 novembre, nous avons en compte un total de 11193,96 qui se détaille de la façon suivante : C.E. 7595,59 € - livret A – 1302,14 € - S.G. 2296,23 €

Pour l'année 2012, nous avons eu en dépenses : 24937,06 € , en recettes 23251,54 €, ce qui fait un delta négatif de 1685,52 €. Cette différence est dû principalement aux dépenses pour les déplacements aux différents championnats de France qui est le double de la saison précédente et aux inscriptions des différents régionaux.

Nous pouvons dire néanmoins que les finances sont stables avec une diminution des frais de fonctionnement et je tiens à féliciter la secrétaire Viviane Colombet pour son travail dans ce sens. Je remercie J. François Revéane qui est venu contrôler les comptes dans la semaine et qui je pense les a trouvés bien tenus.

Pour conclure, je dirais que ces 3 années passées au CBD 21 en tant que trésorier m'ont été plaisantes et de bonne expérience. Je ne pourrais pas me présenter pour les prochaines élections n'étant plus licencié en Côte d'Or et donc je souhaite à mon successeur bon vent en période du vent des Globes, le mot est juste, je pense « humour ».

J'aimerais dire aux personnes qui ont la critique facile, qu'elles ne sont utiles que lorsqu'elles sont constructives et dont certaines ne peuvent qu'engendrer une baisse de motivation des membres du CBD 21, qui je le rappelle sont des bénévoles. Je souhaite donc bonne chance au nouveau bureau et que tout « roule » pour le mieux.

Quitus est donné au trésorier pour la bonne tenue des comptes. Attestation des commissaires aux comptes

Votes pour le rapport financier :

Pour : 3

contre : 1

abst. 3

sans avis : 1

#### 4) **Commission d'arbitrage** : Rémy PROST

Je n'ai plus envie de jouer donc guère envie d'arbitrer , surtout à cause de la boisson car ensuite cela tourne au vinaigre. (concours Challenge Breton en juin dernier)

plus des altercations sur les jeux en arbitrant, ce qui fait que je suis plus très motivé pour continuer (problème avec une équipe du Rhône et une équipe de l'Yonne)

Je souhaite bon courage à celui qui va reprendre la suite, je pourrai toujours dépanner, s'il le faut.

Il faudrait que les clubs préviennent les joueurs qu'ils doivent être en tenue pour toutes sortes de compétition.

Nous n'avons en Côte d'Or que 3 arbitres régionaux (R. Dantelle, Y. Sinssaine et R. Prost et un seul arbitre départemental (A. Noé)

Je souhaite que l'on rende hommage à Viviane, il ne faut pas oublier qu'elle oeuvre au sein du Comité depuis 1996 et demande des applaudissements.

Viviane remercie les personnes qui ont applaudi.

#### **5) Résultats sportifs**

##### **CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX**

Championnat Simple :

4° division : LAROUSSE Patrice de Talant

3° division : URBAIN Franck de Beaune

Championnat départemental Double

4° division : RUTIGLIANO de Talant

3° division : DUPUIS de Beaune

Championnat départemental Quadrettes

4° division : MELOCCO, MILLET, MOREY, ROPITEAUX, JUNOT d'Auxonne

3° division : JACROT, URBAIN, MOLINA, FAIVRE de Beaune)

Place qualificative 4° division : l'équipe VERLEYE de Nuits st Georges

Championnat départemental des A.S. 3°/4° div. : Nuits st Georges

Championnat départemental Vétérans : l'équipe MONIN (Talant et B.L.S.D.)

## CHAMPIONNATS REGIONAUX

### Championnat Simple :

National : TOURAINE Laurent de Chenove

4° division : LAROUSSE de Talant perd en ¼ de finale

3° division : PROST R perd en ½ finale et **BOURDIN de Nuits St Georges**

championnat doubles :

4° Division : MELOCCO (Auxonne) perd en ¼ de finale

3° division : DUPUIS (beaune) perd en finale – JACROT (beaune) perd en ½ finale

Nationale : LAVIER (Chenove) perd en finale

Championnat Régional Quadrette : les équipes LAVIER qualifiée directement pour les C.D.F.

Championnat Régional Vétérans : Chenove SINSSAINE, FRANCOIS, MAIRET, COLAS et STARCEVIC - l'équipe MELOCCO d' Auxonne perd en finale

Championnat régional des A.S. : **NUITS ST GEORGES**

## CHAMPIONNATS DE FRANCE :

En NATIONAL Simple : Laurent TOURAINE perd en ¼ de finale

en 3° division : BOURDIN (Nuits) perd en ¼ de finale

### **6) Désignations lieux des championnats 2013**

Départementaux : Simple : Auxonne le 28 avril 2013

Double : Talant le 12 mai 2013

Vétérans : Seurre le 23 mai 2013

Quadrette : Beaune le 16 juin

Régionaux : Simple : Auxonne le 26 mai 2013

Double : (58) les 1° et 2 juin

Vétérans : )

Quadrette : ) attendre confirmation

A.S. )

Régional 4° Div. )

### **7) Championnat des A.S. 2013**

Nous avons 6 équipes engagées comme la saison passée. Chenove, Nuits, Beaune, Talant et Auxonne qui présente deux équipes. Le calendrier des rencontres sera fait en collaboration avec les clubs et envoyé ultérieurement aux équipes concernées.

### **8) Questions diverses**

Pas de questions diverses

DISSOLUTION DU COMITE

ELECTION DE NOUVEAU COMITE : 5 candidatures seulement ont été reçues, à savoir : Mme Carole Faivre, Mrs Dantelle, Franceschini, François, Sinssaine.

Le minimum dans les statuts est de 6 candidats .

Eric DASRE signale qu'il s'est présenté le même cas de figure dans la Nièvre.

Nous faisons donc appel à candidatures et seuls A. Vorillion et J.M. Bourdin se présentent.

Les 7 candidats sont donc élus.

Les trois personnes présentes (A. Vorillion, J.M. Bourdin et Y. Sinssaine se réunissent rapidement et A. Vorillion se présente comme Président.

Les candidats absents sont joints par téléphone pour valider la candidature de M. Vorillion au poste de Président :

L'élection du Président s'est donc faite par téléphone avec 3 membres présents sur les 7 candidats.

Il devra réunir les membres élus pour procéder à la mise en place du bureau.

Il informe l'Assemblée qu'il va démissionner de son poste de Président du Club de Talant ; il sera remplacé par le Président Délégué Maurice Monin.

Pour l'association du boulodrome, les élections ont lieu la semaine prochaine ; il ne sera plus président mais sera membre de droit (place réservée aux présidents de Lyonnaise et de Pétanque).

Il assure que les engagements pris par l'ancien comité pour la saison 2012/2013 seront honorés sans modification.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, nous nous réunissons autour du verre de l'amitié.

Le Président du C.B.D. 21

Alain VORILLION